

EFG Bank (Monaco)

Société Anonyme Monégasque

au capital de 47.152.000 euros

Siège social : « Villa les Aigles », 15, avenue d'Ostende - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

(en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Caisse, Banques centrales, CCP.....	1 074 368	1 045 882
Créances sur les établissements de crédit	1 503 618	1 693 198
- à vue	238 047	182 437
- à terme.....	1 265 572	1 510 761
Créance sur la clientèle	873 925	848 730
- autres concours à la clientèle.....	486 263	505 955
- comptes ordinaires débiteurs.....	387 663	342 774
Obligations et autres titres à revenu	0	29 718
Parts dans les entreprises liées.....	1 777	1 777
Immobilisations incorporelles.....	3 694	4 008
Immobilisations corporelles.....	852	1 153
Autres actifs.....	3 018	4 121
Comptes de stock et emplois divers.....	7 111	2 731
Comptes de régularisation.....	6 743	4 701
Actionnaires Capital Non versé.....	0	0
Total de l'Actif.....	3 475 107	3 636 018
PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Dettes sur les établissements de crédit.....	173 351	62 457
- à vue	478	797
- à terme.....	172 873	61 660
Comptes créditeurs de la clientèle	3 132 832	3 415 505
- à vue	2 774 101	2 909 210
- à terme.....	358 731	506 296
Dettes représentées par un titre	-	-
Autres passifs.....	6 907	7 838
Comptes de régularisation.....	14 315	37 794
Provision pour risques et charges.....	3 597	3 278
Capital souscrit.....	57 256	47 152
Capital souscrit appelé non versé.....	0	0
Dettes subordonnées	20 296	0
Fonds Pour Risques Bancaires généraux	8 263	8 263
Réserves	32 765	32 574
Report à nouveau	20 965	17 331
Résultat de l'exercice.....	4 560	3 826
Total du Passif.....	3 475 107	3 636 018

HORS BILAN
(en milliers d'euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Engagements donnés.....	125 480	146 713
<i>Engagements de financement.....</i>	<i>59 064</i>	<i>73 369</i>
<i>Engagements de garantie donnés.....</i>	<i>51 982</i>	<i>61 938</i>
<i>Autres engagements donnés.....</i>	<i>14 434</i>	<i>11 406</i>
Engagements reçus.....	6 864	3 654
<i>Engagements de garantie reçus.....</i>	<i>6 864</i>	<i>3 654</i>
Engagements sur Instruments financiers à terme.....	173 053	191 705
<i>Opérations sur Instruments de taux d'intérêt.....</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations sur Instruments de cours de change.....</i>	<i>173 053</i>	<i>191 705</i>

COMPTE DE RÉSULTAT PUBLIABLE
non audité (en milliers d'euros)

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
Intérêts et produits assimilés.....	18 271	19 469
* sur opérations avec les établissements de crédit		
* sur opérations avec la clientèle		
* sur obligations et autres titres à revenu fixe		
Intérêts et charges assimilées.....	-6 319	-12 666
* sur opérations avec les établissements de crédit		
* sur opérations avec la clientèle		
* sur obligations et autres titres à revenu fixe		
Revenus des titres à revenu variable.....	0	0
Commissions (produits).....	54 468	54 802
Commissions (charges).....	-11 918	-13 066
Gains, Pertes sur oper. des portefeuilles de négociation.....	6 299	13 112
Gains, Pertes sur oper. des portefeuilles de placement et assimilés.....	82	22
Autres produits d'exploitation bancaire.....	2 800	3 000
Autres charges d'exploitation bancaire.....	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE.....	63 684	64 673
Autres produits d'exploitation.....	1 988	1 517
Charges générales d'exploitation.....	-58 007	-58 640
Frais de personnel		
Autres frais administratifs		
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles.....	-926	-1 007
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION.....	6 738	6 543
Coût du risque.....	-291	-900
RÉSULTAT D'EXPLOITATION.....	6 447	5 643
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	37	0
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT.....	6 483	5 643
Résultat exceptionnel.....	-39	-69
Impôt sur les bénéfices.....	-1 884	-1 747
RÉSULTAT NET.....	4 560	3 826

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

PRÉAMBULE - ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2021, le capital de la Banque s'élevait à 57.256.000 euros, constitué de 168.400 actions d'une valeur nominale de 340 euros réparties de la manière suivante :

EFG International AG	99.99 % soit	168.391 actions
Autres Actionnaires	0.01 % soit	9 actions

Les comptes d'EFG BANK (Monaco) sont consolidés par EFG International à Zurich.

En date du 22 septembre 2020, une assemblée générale extraordinaire avait décidé une augmentation de capital pour un montant de 10.104.000 euros.

En date du 1^{er} avril 2021, la modification de l'article 5 des statuts, ayant pour objet de porter le capital social de la somme de 47.152.000 euros à celle de 57.256.000 euros et d'augmenter la valeur nominale de l'action de la somme de 280 euros à celle de 340 euros, a été autorisée par arrêté ministériel.

Les documents juridiques, notamment ceux constatant la réalisation définitive de l'augmentation de capital, la libération de la première tranche et la modification de l'article 5 des statuts ont été signés le 1^{er} juillet 2021. La modification des statuts a été publiée au Journal Officiel du 16 juillet 2021.

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES & MÉTHODES APPLIQUÉES

1.1 : Introduction

Les états financiers d'EFG Monaco sont établis conformément aux dispositions des conventions Franco-Monégasques, au règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et en conformité avec les prescriptions du règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

1.2 : Principes et méthodes comptables

a) Conversion des actifs et passifs libellés en devises

Les actifs et passifs en devises sont convertis aux taux de change *Reuters* de fin d'exercice.

Les pertes ou gains résultants de ces conversions ainsi que les différences de change réalisées sur les opérations de l'exercice sont comptabilisés dans le Compte de résultat.

b) Résultats d'opérations sur devises

Les actifs et passifs ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises sont exprimés en euros au cours de change officiel *Reuters* à la date de clôture de l'exercice.

Les opérations de change à terme sont comptabilisées au cours de change à terme de la même source à la date de clôture et le résultat financier est enregistré dans la rubrique « gains sur opérations financières / solde en bénéfice sur opérations de change ».

c) Créances douteuses et litigieuses

Les encours et impayés litigieux sont déclassés en créances douteuses, qu'ils soient assortis ou non de garantie ou de gage et dans le respect du principe dit de « contagion ». Ils sont à nouveau inscrits en encours sains dès lors que le risque de crédit avéré devient inexistant.

Les provisions, inscrites en déduction des créances douteuses et litigieuses sont constituées individuellement et prennent en compte les risques et perspectives de recouvrement.

d) Titres

- Titres de transaction.

Les titres de transaction sont des titres acquis sur un marché organisé suffisamment liquide avec l'intention dès l'origine, de les revendre à court terme.

Les titres de transaction sont évalués à leur valeur de marché. Les plus ou moins values dégagées sont enregistrées en produits ou charges de l'exercice.

- Titres de placement.

Les titres de placement sont des investissements financiers acquis pour procurer un rendement financier.

Il est constitué une provision lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

- Titres d'investissement.

Titres à revenus fixes que l'établissement a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à l'échéance ; les primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres sont amorties linéairement sur la durée de vie du titre.

- Titres de participation.

Le poste est majoritairement composé de la prise de participation majoritaire dans le capital de la société de gestion EFG Asset Managers SAM.

Les titres de participation sont comptabilisés au 31 décembre à leur cours historique.

e) Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à leur prix de revient et sont amorties suivant le mode linéaire, sur leur durée de vie d'utilisation.

Les durées retenues pour calculer les amortissements sont les suivantes :

- agencements 5 ans
- matériel informatique 3 ans
- mobilier 10 ans
- matériel 5 ans
- logiciels 3 ans
- matériel de transport 5 ans

f) Gestion pour le compte de tiers

La Banque disposait en fin d'exercice d'un montant global de ressources clientèle de 9.81 milliards d'euros réparti à hauteur de 3.13 milliards d'euros en dépôts monétaires et 6.68 milliards d'euros en conservation titres.

g) Provisions pour risques sur la clientèle

Les provisions pour risques sur la clientèle sont constituées en fonction des risques de pertes dès que ceux-ci sont connus, ces provisions viennent en déduction de l'actif lorsqu'elles se rapportent à des créances douteuses. Dans les autres cas, elles sont constituées au passif.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la banque comptabilise les provisions pour dépréciation sur le risque de crédit basées sur le nouveau modèle de pertes de crédit attendues, « Expected Credit Losses » ou « ECL ». (Cf : Utilisation des dispositions de la norme IFRS 9). Ces provisions sont calculées sur l'ensemble des encours de crédit, mais aussi sur les encours interbancaires selon l'utilisation de critères de dépréciation (Stage 1 : non dégradé à Stage 3 : encours douteux).

h) Provisions pour risques et charges

Elles permettent de constater l'existence de pertes ou de charges probables dont la réalisation est incertaine.

i) Pensions de retraite

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les employeurs et les salariés sont prises en charge par des organismes extérieurs spécialisés. Les cotisations dues au titre de l'exercice sont comptabilisées dans les résultats de la période.

L'ANC a mis à jour sa recommandation n° 2013-02 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite en introduisant un nouveau choix de méthode :

- relatif à la période de répartition des droits à prestations (et donc la période d'étalement des engagements de retraite) ;
- pour les régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

Dans le cadre de ces régimes, les sociétés, qu'elles appliquent la méthode 1 ou la méthode 2 de la recommandation, ont désormais le choix entre (Rec. ANC précitée § 2) :

- continuer à appliquer la méthode actuellement retenue en pratique et consistant à répartir les droits sur l'ensemble de la période d'emploi du salarié ;
- ou adopter une nouvelle méthode, conduisant à étaler l'engagement uniquement sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

La banque appliquait la méthode 1) jusqu'au 31/12/2020. À compter du 1^{er} janvier 2021, elle continue d'appliquer la même méthode.

Une provision est constituée au titre d'indemnité de départ en retraite (58 K€).

j) Intérêts et commissions

Les intérêts sont comptabilisés en compte de résultat *prorata temporis*.

Les commissions sont enregistrées lors de leur exigibilité à l'exception de celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées *prorata temporis*.

k) Produits du portefeuille-titres

Les produits du portefeuille-titres comprennent les revenus et, le cas échéant, les plus ou moins values sur les cessions de titres.

Le revenu des obligations en portefeuille est comptabilisé au *prorata temporis*.

Pour information, la banque ne détient plus de portefeuille Titre pour son compte propre au 31/12/2021.

l) Impôts sur les bénéfices

L'établissement rentre dans le champ d'application de l'ISB monégasque au taux de 26.5 %.

La charge d'impôts figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les bénéfices, dû au titre de l'exercice, calculé conformément à la réglementation monégasque.

m) Évènements post-clôture sur les comptes annuels de l'exercice

- Crise sanitaire Covid 19 :

Notre établissement a poursuivi, en 2021, son adaptation aux règles en vigueur en Principauté (Organisation et respect des gestes barrières , Travail à distance, Comité de crise).

Ces événements postérieurs à la clôture (Travail à distance rendu à nouveau obligatoire notamment) ne sont pas de nature à nécessiter un ajustement des comptes.

- Intervention militaire en Ukraine.

Durant le mois de février, une action militaire a été opérée par la Russie sur le territoire ukrainien provoquant de nombreux bouleversements, en premier lieu de nature géopolitique, mais aussi économiques et financiers par la suite. (Pétrole, Énergies, marchés financiers...).

Notre établissement a pris les mesures d'adaptation nécessaires face à cette nouvelle crise et à ce stade, ces événements postérieurs à la clôture ne sont pas de nature à nécessiter un ajustement des comptes clos au 31/12/2021.

NOTE 2 - RÉPARTITION DU BILAN EN EUROS ET EN DEVISES

ACTIF (en milliers d'euros)	EUROS EUR	DEVISES EUR	TOTAL EUR
Caisse, banques centrales, CCP	1 074 222	146	1 074 368
Créances sur les établissements de crédit	133 600	1 370 018	1 503 618
- à vue			
- à terme			
Créances sur la clientèle	722 153	151 772	873 925
- autres concours à la clientèle			
- comptes ordinaires débiteurs			
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	0
Parts dans les entreprises liées	1 777	-	1 777
Immobilisations incorporelles et corporelles	4 546	-	4 546
Autres actifs	3 018		3 018
Comptes de stock et emplois divers	7 111	-	7 111
Comptes de régularisation	6 129	614	6 743
Actionnaires capital non versé	-		0
Total de l'Actif	1 952 556	1 522 550	3 475 107
PASSIF (en milliers d'euros)	EUROS EUR	DEVISES EUR	TOTAL EUR
Dettes sur les établissements de crédit	128 135	45 216	173 351
- à vue			
- à terme			
Dettes sur la clientèle	1 242 848	1 889 984	3 132 832
- à vue			
- à terme			
Autres passifs	6 907	-	6 907
Comptes de régularisation	13 701	614	14 315
Provisions pour risques et charges	3 597	-	3 597
FRBG	8 263		8 263
Dettes subordonnées	20 296	-	20 296
Capital souscrit	57 256	-	57 256
Capital souscrit appelé non versé	0		0
Primes liées au Capital et Réserves	32 765	-	32 765
Report à nouveau	20 965	-	20 965
Résultat de l'exercice	4 560	-	4 560
Total du Passif	1 539 293	1 935 814	3 475 107

NOTE 3 - CAISSES - BANQUES CENTRALES - CCP

En milliers d'euros	2021	2020
Caisse	4,102	5,021
Banques centrales	1,070,266	1,040,861
Créances rattachées	0	0
Total	1,074,368	1,045,882

NOTE 4 - CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	2021	2020
Comptes ordinaires à vue	238,047	182,436
Créances à terme	1,265,483	1,510,523
Créances rattachées	88	238
Créances douteuses	0	0
Provisions pour créances douteuses		
Total des comptes des établissements de crédits	1,503,618	1,693,197

NOTE 5 - CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	2021	2020
Comptes ordinaires débiteurs	348,434	316,557
Autres concours à la clientèle	485,567	505,249
Créances rattachées	695	706
Créances impayées provisoires	5,250	14,249
Créances rattachées	0	26
Créances douteuses	33,979	11,942
Créances sur la clientèle	873,925	848,729

NOTE 6 - TITRES DE PARTICIPATION, DE TRANSACTION, DE PLACEMENT & D'INVESTISSEMENT

En milliers d'euros	2021	2020
Portefeuilles titres		
Titres de transactions	0	0
Titres de placement	0	29,684
Titres d'investissement	0	0
Titre de participation	1,777	1,777
Provisions (sur titres de placement)	0	0
Valeur nette comptable	1,777	31,461
Créances rattachées T.P.	0	34
Créances rattachées T.I.	0	0
Total portefeuilles titres	1,777	31,495

(T.P. : titres de placement – T.I. : titres d'investissement)

Les titres d'investissement sont des obligations cotées du secteur privé.

Les émetteurs sont des établissements de crédits.

NOTE 7 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS (en milliers d'euros)

Détails des immobilisations	Mont.	Variation 2021	Mont.
	Bruts 31.12.2020		Bruts 31.12.2021
Logiciels	1,950	38	1,988
Frais à amortir	0	193	193
Droit au bail	6,000	0	6,000
Total Immo. Incorporelles	7,950	231	8,181
Matériel informatique	1,048	71	1,119
Matériel de bureau	303	2	305
Mobilier de bureau	1,360	-22	1,338
Matériel de transport	151	-83	68
Agencements & Installations	2,495	-25	2,469
Œuvres d'arts	196	0	196
Installation téléphonique	184	0	184
Total Immo. Corporelles	5,738	-58	5,680
TOTAL IMMOBILISATIONS	13,688	173	13,861

Détail des amortissements	Mont.	Dotations 2021	Cessions 2021	Mont.
	Amort. 31.12.2020			Amort. 31.12.2021
Logiciels	1,942	13	0	1,955
Frais enreg. aug. capital	0	32	0	32
Droit au bail	2,000	500	0	2,500
Total Immo. Incorporelles	3,942	545	0	4,487
Matériel informatique	951	87	8	1,030
Matériel de bureau	266	24	0	290
Mobilier de bureau	1,271	18	22	1,267
Matériel de transport	151	0	83	68
Agencements & Installations	1,734	252	24	1,962
Œuvres d'arts	27	0	0	27
Installation téléphonique	184	0	0	184
Total Immo. Corporelles	4,585	381	138	4,828
TOTAL IMMOBILISATIONS	8,493	926	138	9,315

NOTE 8 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	2021	2020
Comptes ordinaires	478	797
Comptes et emprunts	172,855	61,650
Dettes rattachées	18	10
Total des comptes	173,351	62,457

NOTE 9 - COMPTES CRÉDITEURS DE LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	2021	2020
Comptes à vue	2,774,102	2,909,209
Comptes à terme	358,366	506,110
Dettes rattachées	364	186
Total des comptes créditeurs de la clientèle	3,132,832	3,415,505

NOTE 10 - CRÉANCES ET DETTES RATTACHÉES (en milliers d'euros)

Actif	2021	2020
Intérêts courus non échus à recevoir		
Créances sur les établissements de crédit	88	238
Créances sur les comptes de la clientèle	695	732
Créances sur opérations sur titres	0	34
Total des intérêts inclus dans les postes de l'Actif	783	1.004

Passif	2021	2020
Intérêts courus non échus à payer		
Dettes envers les comptes des établissements de crédit	18	10
Dettes envers les comptes de la clientèle	364	186
Dettes envers les dettes subordonnées	296	0
Total des intérêts inclus dans les postes du Passif	678	196

NOTE 11 - COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES

En milliers d'euros	2021	2020
Autres Actif		
Débiteurs divers	3,017	3,111
Instruments conditionnels achetés	0	1,006

Cpe de négo. Et de reglt relatifs aux Op. s/titres	1	3
Total Autres Actifs	3,018	4,121
Comptes de stocks et emplois divers		
Autres emplois divers	7,111	2,731
Compte de régularisation Actif		
Instruments conditionnels achetés	614	0
Produits à recevoir	3,586	3,837
Comptes d'ajustement et écarts s/devises	1,569	0
Charges constatées d'avance	808	794
Autres créances	166	70
Total Comptes de régularisation Actif	6,743	4,701

Autres Passifs		
Créditeurs divers	6,835	6,752
Instruments conditionnels vendus	0	1,006
Dépôts de garantie sur Loyers	72	80
Total Autres Passifs	6,907	7,838
Instruments conditionnels vendus	614	0
Charges à payer	13,497	17,982
Produits constatés d'avance	0	0
Comptes d'ajust. et écarts s/devises	0	9,502
Autres passifs	204	10,310
Total Compte de régularisation Passif	14,315	37,794

En date du 8 juillet 2021, le Tribunal de Grasse a attribué à l'établissement, par voie d'adjudication, et pour une valeur de 6.6 millions d'euros, un bien immobilier sis à CANNES dénommé « Villa Edgeroad ». Ce bien immobilier ainsi que l'ensemble des frais liés au processus d'adjudication, ont été comptabilisés dans le poste de « stocks et emplois divers » pour une valeur totale de 7.111 Keuros.

Il est à noter que la banque a signé une promesse de vente dudit bien durant le premier trimestre 2022. Le montant de cette promesse de vente a engendré la comptabilisation d'une provision pour risque et charge de 150 K€ en fin d'année.

Les instruments Conditionnels achetés et vendus ont été reclassés cette année, pour suivre les normes ANC, en « Compte de régularisation Actif/passif » contre « Autres actifs » et « Autres passifs » comme prévu par le règlement ANC n° 2014-07.

NOTE 12 - PROVISIONS CLASSÉES AU PASSIF DU BILAN

En milliers d'euros	2020	Dotations	Reprise	2021
Provisions pour retraites	428	58	0	486
Provisions pour litige	2,850	150	130	2,870
Provision ECL – <i>Expected Credit Losses</i>	0	241		241
Total Provisions	3,278	449	130	3,597

NOTE 13 - FONDS PROPRES - BASE SOCIALE

En milliers d'euros	2020	Variation	2021
CAPITAUX PROPRES DE BASE			
<i>CAPITAL SOUSCRIT</i>	47,152	10,104	57,256
Primes apport fusion	31,448	0	31,448
Réserves statutaires	966	192	1,158
<i>Autres réserves</i>	160	0	160
<i>FRBG</i>	8,263	0	8,263
<i>Dettes subordonnée ⁽¹⁾</i>	0	20,295	20,295
<i>Report à nouveau</i>	17,331	3,634	20,965
<i>Bénéfice 2020</i>	3,826	-3,826	0
<i>Bénéfice 2021</i>	0	4,560	4,560
TOTAL CAPITAUX PROPRES DE BASE	109,146	34,959	144,105

⁽¹⁾ Afin de compléter l'augmentation de capital susmentionnée, notre établissement a procédé à l'émission d'un instrument de capital « Additional Tier 1 » d'un montant de 20 millions d'euros, souscrit par EFG Bank International, son actionnaire majoritaire, sous la forme d'une Dette super-subordonnée intragroupe.

Cette opération a été validée en date du 15 septembre 2021 par les deux parties.

L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution a pris note de l'adéquation du contrat avec les normes réglementaires existantes en date du 24 mars 2021.

L'instrument respecte les critères du CRR et suit les recommandations du rapport de l'EBA.

NOTE 14 - VENTILATION SELON LA DURÉE RÉSIDUELLE

En milliers d'euros	Durée				Total
	< 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	> 5 ans	
Hors créances/dettes rattachées/Banque centrale					
Créances sur les Ets. de crédit	1,251,417	14,067	0	0	1,265,484
Créances sur la clientèle	228,236	40,786	186,545	30,000	485,567
Portefeuille Titres	0	0	0	0	0
Total actif :	1,477,653	54,853	186,545	30,000	1,751,051
Comptes créditeurs de la clientèle	294,744	63,622	0	0	358,366
Total passif :	294,744	63,622	0	0	358,366
Hors bilan :	1,986	9,652	47,426	0	59,064

NOTE 15 - EFFECTIF

L'effectif de la Banque est de 122 personnes au 31 décembre 2021.

Effectif	2021	2020
Cadres	101	98
Non cadres	21	22
TOTAL	122	120

NOTE 16 - AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Dans ce poste figure :

- Les engagements de financement à hauteur de 59,064 K€.
- Les garanties financières données à hauteur de 51,982 K€.
- Les autres engagements donnés pour 14,434 K€.
- Les garanties reçues à hauteur de 6,864 K€.
- Les engagements relatifs aux Instrument Financiers à terme pour 173,053 K€.

Concernant ces opérations, EFG BANK MONACO n'intervient sur les marchés qu'en qualité d'intermédiaire et uniquement pour le compte de sa clientèle, les opérations étant systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire, en l'occurrence sa maison mère EFG International.

NOTE 17 - PUBLICATION RELATIVE AUX ACTIFS GREVÉS (en euros)

L'arrêté du 19 décembre 2014, publié au Journal Officiel de la République française le 24 décembre 2014, impose aux établissements de crédit la publication d'informations relatives aux actifs grevés et non grevés. (Déclinaison française des dispositions de l'Autorité Bancaire Européenne sur l'Asset Encumbrance).

Nous rappelons qu'un actif est considéré comme grevé s'il a été nanti ou s'il est soumis à un quelconque dispositif visant à sécuriser, garantir ou rehausser une opération quelconque, au bilan ou hors-bilan, de laquelle il ne peut être librement retiré.

Les informations requises par l'arrêté se composent de 4 éléments :

- Informations sur les actifs grevés ou non grevés au Bilan de l'établissement à la date du 31/12/2021 (en euro).

Notre établissement n'ayant pas d'actif grevé au 31/12/2021, le montant des actifs non grevés représentant le total des actifs du Bilan s'élève à 3.475.107 K€.

- Garanties reçues grevées ou disponibles pour être grevées.

Sans objet.

- Valeurs comptables des passifs financiers associés aux actifs grevés et aux garanties reçues.

Sans objet.

- Informations sur l'importance des charges pesant sur les actifs grevés.

Sans objet.

NOTE 18 - COMPTE DE RÉSULTAT**1) Produits d'intérêts et assimilés (18,271 K€ en 2021)**

Les produits de trésorerie et assimilés avec les établissements de crédit (4,131 K€) sont constitués des rémunérations de nos comptes courants et de nos prêts à terme ouverts essentiellement auprès d'EFG Bank Group.

Les produits des opérations avec la clientèle (13,875 K€) sont constitués entre autres par :

- 7,138 K€ d'intérêts sur comptes débiteurs
- 6,738 K€ d'intérêts sur crédits consentis et autres

Les produits d'intérêts sur titres de placement s'élèvent à 132 K€.

Les produits sur opérations de hors bilan se montent à 133 K€.

2) Charges d'intérêts et assimilées (6,319 K€)

Les charges vis-à-vis des établissements de crédit (4,853 K€) sont représentées par des emprunts interbancaires réalisés auprès de la maison Mère ainsi que les intérêts payés à la Banque de France (Base -0.50 % en 2021 inchangé).

Les charges et assimilées sur opérations avec la clientèle (1,465 K€) sont dues principalement aux intérêts payés sur dépôts à terme.

3) Autres produits d'exploitation : 2021 (2.800 K€)

EFG Bank (Monaco), sur le même principe que l'exercice 2020, a reçu de sa filiale EFG ASSET MANAGERS SAM, un produit au titre de sa participation majoritaire, d'un montant de 2.800.000 euros.

4) Commissions

- Encaissées sur 2021 (54.468 K€)
 - 19,300 K€ sur des commissions sur titres gérés ou en dépôt,
 - 29,522 K€ au titre des commissions sur opérations sur titres pour le compte de la clientèle,
 - 4,394 K€ au titre des commissions sur autres prestations de services (frais de tenue compte, location de coffre...),
 - 1,154 K€ au titre des commissions sur moyens de paiement,
 - 98 K€ au titre des autres diverses commissions.
- Payées sur 2021 (11,918 K€)
 - 2 K€ au titre des commissions sur opérations avec des établissements de crédits,
 - 8,574 K€ au titre des rémunérations accordées aux apporteurs d'affaires,
 - 3,079 K€ au titre des commissions sur opérations sur titres,
 - 55 K€ au titre des charges sur moyens de paiements,
 - 8 K€ au titre des commissions de change.

5) Gains, Pertes sur opérations du portefeuille de négociation et de placement (6,381 K€)

Le poste se décompose de la manière suivante :

- Gains sur opérations de change et d'arbitrage	6,299 K€
- Plus-values de cession	96 K€
- Moins-values de cession	-14 K€
- Dépréciations des titres de placement	0 K€

6) Frais de personnel 2021 (46,487 K€)

Salaires et traitements	40,614
Charges de retraite	2,239
Autres charges sociales	3,634
Total	46,487

Le poste salaires et traitements comprend notamment les indemnités allouées aux administrateurs pour un montant de 16.904 K€.

Le personnel permanent au 31 décembre 2021 est constitué de 122 personnes.

7) Autres frais administratifs 2021 (11,520 K€)

Principaux frais administratifs :

Loyer et charges	6,157
Transports et Déplacements	204
Serv. Extérieurs fournis par le groupe	759
Autres Services extérieurs	2,105
Équipements divers, IT, entretien	1,092
Publicité/sponsoring	435
Communications	529
Autres divers	239
Total	11,520

8) Coût du Risque (-291 K€)

Reprise de provisions pour risques et charges clientèle	100
Provision ECL Credit Loss	-241
Provision pour Risque & Charge liés à l'adjudication	-150

9) Résultat exceptionnel (-38 K€)

Produits exceptionnels (767 K€)

Charges exceptionnelles (-805 K€)

10) Bénéfice comptable (montants en euros)

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 4.560.319.81 €.

La proposition d'affectation du résultat 2021 est la suivante :

- Report à nouveau 4.332.303,82 euros
- Réserves 228.015,99 euros

RAPPORT GÉNÉRAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2021

Madame, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2021 pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise

et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, notamment les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la

réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2021, le bilan au 31 décembre 2021, le compte de pertes et profits de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

* Le total du bilan s'élève à 3.475.107 KE

* Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 4.560 KE

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent, et arrêtés dans les conditions rappelées précédemment.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'appréciation des principes comptables utilisés, l'examen, par sondages, de la justification des montants et des principales estimations retenues par la direction de la société, ainsi que la vérification des informations contenues dans les états financiers et le contrôle de la présentation d'ensemble de ces éléments.

À notre avis, le bilan au 31 décembre 2021 et le Compte de Pertes et Profits de l'exercice 2021, ci-annexés, qui sont soumis à votre approbation, reflètent, d'une manière sincère en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation financière de votre société au 31 décembre 2021 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 11 avril 2021.

Les Commissaires aux Comptes,

Stéphane GARINO

Didier MEKIES

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2021

Madame, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2021 et sur les assemblées tenues pendant le même exercice.

Opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance du 5 mars 1895

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché (opération) comportant une série de prestations (fournitures, travaux, ...) successives de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations, pendant l'exercice 2021, vous est décrite dans le compte rendu spécial fait par le Conseil d'administration de votre société. Nous avons vérifié les informations contenues dans ce rapport et n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

Assemblée tenue au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice, vous avez été réunis

- le 22 avril 2021, en assemblée générale ordinaire annuelle à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, de renouveler le mandat de huit administrateurs, de prendre acte du remplacement du représentant permanent d'EFG INTERNATIONAL et de renouveler le mandat des Commissaires aux Comptes.

Pour cette assemblée, nous avons vérifié :

- le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à sa tenue ;
- l'exécution des résolutions approuvées.

Nous n'avons constaté aucune irrégularité.

Monaco, le 11 avril 2021.

Les Commissaires aux Comptes,

Stéphane GARINO

Didier MEKIES

Le rapport de gestion de la banque est tenu à la disposition du public au siège social d'EFG Bank (Monaco) situé 15, avenue d'Ostende - MC 98000.